

NON PRÉSENTÉ À LA TABLE RONDE

Distribution des espèces du genre *Barbus* en Algérie¹

par
R. BOUHADAD²

SUMMARY : Distribution of the species of the genus *Barbus* in Algeria.

Five species of the sub genus *Barbus* live in Algerian's fresh water as wild populations. Two of them [*B. callensis* (PELLEGRIN, 1921) and *B. setivimensis* (PELLEGRIN, 1921)] are found only in the north of the country (Tell and Hauts plateaux) but three other species [*B. biscarensis* (BOULENGER, 1911), *B. antinorii* (BOULENGER, 1911) and *B. figuigensis* (PELLEGRIN, 1913)] live in arid regions. In this study we try to describe the real area distribution for all the species.

RÉSUMÉ

Cinq espèces appartenant au sous-genre *Barbus* vivent dans les eaux douces algériennes à l'état de populations naturelles. Deux d'entre elles se retrouvent uniquement au nord du pays ; les trois autres vivent dans les régions arides du sud. Nous essayons d'établir par cette étude la répartition de l'ensemble des espèces.

¹ Manuscrit reçu le 24 mai 1993 ; accepté le 26 août 1993.

² I.S.N./U.S.T.H.B. et I.N.A., B.P. 32, ALGER, Algérie.

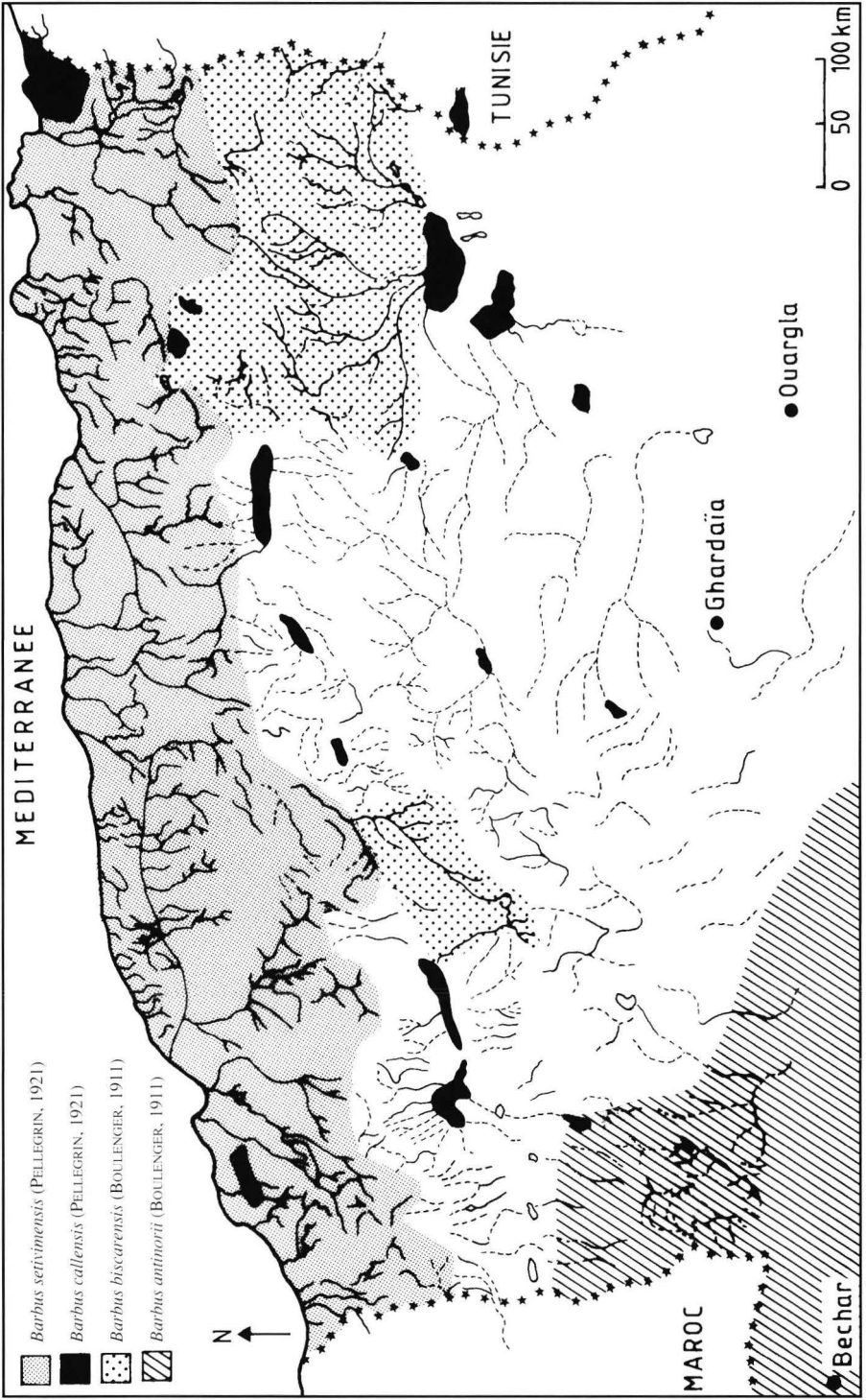


Fig. 1. Aire de répartition des barbeaux dans le Nord algérien.
Area distribution of barbeaux in the North of Algeria.

Introduction

Entamée depuis 1989, la prospection des populations naturelles de barbeaux s'est étendue à toute l'Algérie du Nord et à certains systèmes aquatiques du Sahara, particulièrement la vallée de la Saoura et le Tassili. Les points de pêche ont été déterminés en fonction de l'importance des points d'eau, de la possibilité d'accès et de façon qu'ils soient régulièrement répartis au niveau du bassin versant. Le ressort de l'ensemble des investigations que les barbeaux dominent largement les peuplements ichthyologiques dans les divers biotopes. Sur le plan systématique, l'abondante littérature sur les barbeaux d'Afrique du Nord ; depuis les articles anciens de CUVIER et VALLENCIENNES (1842) ; BOULENGER (1911) ; PELLEGRIN (1913, 1921) ; jusqu'aux articles plus récents d'ALMAÇA (1970, 1990) facilite l'examen des spécimens. On distingue cinq espèces appartenant toutes au seul genre *Barbus* se répartissant en deux groupes : le premier groupe est formé par *B. callensis* (PELLEGRIN, 1921) et *B. setivimensis* (PELLEGRIN, 1921) fréquente la plupart des oueds et autres points d'eau du Tell et des Hauts plateaux ; l'autre groupe, formé par *B. biscarensis* (BOULENGER, 1911), *B. antinorii* (BOULENGER, 1911) et *B. figuigensis* (PELLEGRIN, 1913), fréquente les systèmes aquatiques isolés les uns des autres, qui font partie d'un réseau hydrographique fossile, témoin de l'ancien milieu saharien. La carte (fig. 1) montre la limite approximative séparant les aires de distribution des deux groupes.

Méthodes de captures et d'identification

Les poissons ont été récoltés pour la plupart par pêche électrique, les pêcheurs au filet ont également fourni quelques échantillons particulièrement sur les lacs de barrages. Ramenés au laboratoire généralement congelés avec de la glace carbonique ou parfois vivants, les poissons sont conservés à (-40 °C) jusqu'au moment où ils sont examinés après décongélation. Quand à l'identification des espèces, outre les caractères morphométriques usuellement utilisés (métrigues et méristiques — entre autres la structure de la nageoire dorsale, le nombre d'écaillés sur la ligne latérale, l'aspect des dents pharyngiennes —), l'analyse enzymatique a été indispensable pour lever toute confusion (un travail dans ce sens a été réalisé pour caractériser les populations du Nord algérien).

Caractères distinctifs et aire de distribution

L'analyse de nombreuses populations provenant de l'ensemble des bassins versants du réseau hydrographique du Nord ainsi que certains points du Sahara nous permettent de délimiter (très sommairement pour le Sud) l'aire de répartition propre à chaque espèce : pour *B. callensis* (PELLEGRIN, 1921) et *B. setivimensis* (PELLEGRIN, 1921) nous avons constaté une séparation des aires de répartition, bien que les deux espèces fréquentent les mêmes types de biotopes. *B. callensis* a une dispersion relativement restreinte limitée à la région d'Elkala, région marécageuse par excellence. *B. setivimensis* abonde dans le reste de la région, principalement dans les oueds de Seybousse : la Soumam, le Sébaou, le Chellif et la Tafna. Il est utile de rappeler que ces deux espèces ont souvent été décrites comme étant des formes de *Barbus callensis* (VALLENCIENNES, 1842) du fait de leur forte ressemblance sur le plan morphologique. Néanmoins on remarque que la longueur du museau par rapport à la tête est

proportionnellement plus développée chez *B. callensis* que chez *B. setivimensis* ; de plus le nombre d'écaillés sur la ligne latérale est compris généralement entre 44 et 46 chez *B. callensis* et 41 et 43 chez *B. setivimensis* (voir **fig. 1** pour la répartition).

B. bicarensis (BOULENGER, 1913) est un poisson endémique du Sahara algérien ; il se caractérise par une adaptation à des milieux alcalins. Il a une aire de distribution relativement importante mais discontinue : on le trouve aussi bien à l'entrée du désert (région de Biskra) que dans les « gueltas » (mot d'origine arabe désignant les points d'eaux permanents) du Hoggar et du Tassili. Sur le plan morphologique, c'est un poisson de grande taille (Lt : < + 200 mm >), dont le nombre d'écaillés sur la ligne latérale est compris généralement entre 48 et 50. *B. antinorii* (BOULENGER, 1911) et *B. figuigensis* (PELLEGRIN, 1913) sont des espèces typiquement désertiques. *B. antinorii* la première est un poisson de grande taille (Lt : < + 300 mm >) et possède un nombre d'écaillés sur la ligne latérale compris généralement entre 42 et 46 ; on le trouve principalement dans la vallée de la Saoura (Abadla, Beni Abbès, Adrar et Timimoun). Quant à *B. figuigensis*, il est de taille moyenne (Lt : < + 100 mm >) et est signalé dans le Tassili (vallée d'Iherir).

Conclusion

Ces observations très succinctes sur les barbeaux algériens montrent une séparation très nette des espèces du Nord de celles des zones arides. Les espèces du Nord semblent avoir des aires de répartition distinctes, alors que la nature du relief ne recèle aucune barrière favorisant cette séparation. *B. bicarensis* semble coexister avec les deux autres espèces désertiques, qui elles, sont séparées.

BIBLIOGRAPHIE

- ALMAÇA C. (1970). — Sur les barbeaux (Genre et Sous genre *Barbus*) de l'Afrique du Nord. *Bull. Mus. His. Nat., 2ème Série*, **42** (1) : 141-158.
- ALMAÇA C. (1990). — Neogene Circum - mediteranean Paleogeography and Euromediterranean *Barbus* Biogeography. *Arq. Do. Mus. Boc. Nova, Serie*, **Vol. 1** (41) : 585-611.
- BOULENGER G. A. (1911). — Catalogue of Fresh water Fishes of Africa in the British Museum. British Museum, London, t. 2.
- CUVIER et VALENCIENNES (1842). — Histoire Naturelle des poissons, 16, P. BERTRAND, Paris.
- PELLEGRIN G. (1913). — Sur une variété nouvelle de *Barbus callensis* C.V., provenant de l'Oasis de Figuig (Maroc). *Bull. Soc. Zool., Fr.*, **38** : 119-120.
- PELLEGRIN G. (1921). — Les poissons des eaux douces de l'Afrique du Nord Française : Maroc, Algérie, Tunisie, Sahara. *M. Soc. Nat., Maroc*, **12** : 216 p.